

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	1050	Société :	R.A.M
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	17(961)
Nom & Prénom :		EL AZZAK ASDELLA RIM	
Date de naissance :		1950	
Adresse :		14, Rue ATHENE 2 MARS CASA	
Tél. :	0662243362	Total des frais engagés :	Dhs

Cadre réservé au Médecin

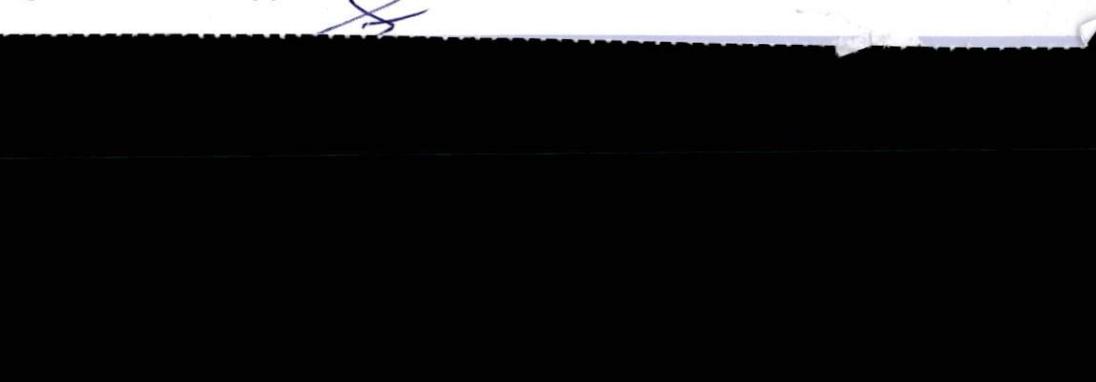
Cachet du médecin :	Dr. Driss ERGUIBI Professeur en Chirurgie Générale INPE : 091144022		
Date de consultation :	10/08/2013	Age :	70 ans
Nom et prénom du malade :			
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	cancer		
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> ALC	Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	16 AOUT 2013		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le 18/08/2013

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/08/23	65			Dr. DRISS ERGUIBI Professeur en chirurgie G... INPE : 091144022

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	10/08/23	428,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	10/08/23	B10 + 1,25	100 DM

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	10/08/23	C				G

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000	G	
		00000000 35533411		
	B	11433553		
				<

RADIOLOGIE Sebta 23



الفحص بالأشعة
سبتة 23

IRM - Scanner Multibarettes - Echographie et Echographie Doppler
Radiologie Numérisée, Rachis et M.I en totalité - Ostéodensitométrie - Mammographie
Denta-Scanner - Cone Beam - Panoramique Dentaire et Télé-radio de profil
Infiltrations Rachidiennes Scano-guidées - Cytoponction et Biopsie guidées

Docteur Latifa MAHFOUD

Docteur Salah Eddine DRHIMER

Docteur Driss EL HASSANI

CASABLANCA LE : No /o 82523

EL AZRAK ABDELKrim.

-TELEBRIX 350 MG 1 FLACON DE 100 ML

OU

*OMNIPAQUE 350 MG 1 FLACON 100 ML

300

UX 28,00

OU

-ULTRAVIST 350 MG 1 FLACON 100 ML



Dr El HASSANI Driss
INPE 091053132



28, Bd Prince Sébastien Casablanca
Rue de Rome Casablanca
Tel: 05 22 05 43 95
Fax: 05 22 05 07 08
1100021 Tel: 05 22 05 44 44
Email: radiologiesepta23@gmail.com



ORDONNANCE

(6/08/2023)

M. LAZRAK Abdelkrim

Douleur abdominale

post opératoire

Faire TDM Abdomino-
pelvien



Dr. Driss ERGUIB,
Professeur en Chirurgie Générale
INPE : 091144022



ORDONNANCE

Le 10.08.2023

1/ N.F.S

2/ Uriel - Creatinine

LABORATOIRE 2 MARS
d'Analyses Médicales
Biologie Médicale et Spécialisée
102, Bd Panoramique 2 Mars, Casablanca
Tél: 0522 77 77 40 Fax: 0522 25 00 01

Dr. Driss ERGUIBI
Professeur en Chirurgie Générale
INPE : 091144022

RADIOLOGIE SEBTA 23

Scanner - Echographie - Radiologie Conventionnelle - Radiologie Dentaire - Mammographie

Docteur Latifa MAIFOUD

Docteur Salah Eddine DRHIMER

Docteur Driss EL HASSANI

23 , Rue Sebta - Quartier des hôpitaux - Casablanca - Tél : 022 49 09 60 / 61 - Fax : 022 49 09 62

Casablanca, le 11/08/2023

Facture N° 2513/2023

Nom patient : EL AZRAK ABDELKRIM

Examen(s) réalisé(s) :

SCANNER ABD-PELV:

Montant : 2500 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

DEUX MILLE CINQ CENT DIRHAMS

REGLEMENT : ESPECES



C.N.SS/2567157-Patente N°344001143-IF 01084042- ICE: 001514978000009 - RC 65423

LABORATOIRE 2 MARS D'ANALYSES MEDICALES

Dr. BENCHEKROUN MHAMMED LOUTFI

Spécialiste en biologie médicale

102, Av 2 Mars quartier des Hôpitaux (en face de KFC)

Tél : 0522 865 054 - Fax: 0522 864 844 - E-mail: laboanalyses2mars@gmail.com

TP : 36339707 - ICE : 002 117477000018 - INPE : 093062271 - IF : 26070433 - CNSS : 1088383

RIB:02178000019002708996357

Facture

CASABLANCA , le 10/08/2023

N° facture : 23-07052

Édité le : 10/08/2023

Patient : Mr EL AZRAK Abdelkarim

Date prélèvement 10/08/2023 15:10

Analyses	Nombre B	Montant
NFS+PLQ	80	107,20
Urée	30	40,20
CREATININE	30	40,20
Total B	140	187,60
APB	1,0	15,00
Total		170,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Cent soixante-dix dirhams***





IRM - Scanner Multibarettes - Echographie et Echographie Doppler
Radiologie Numérisée, Rachis et M.I en totalité - Ostéodensitométrie - Mammographie
Denta-Scanner - Cone Beam - Panoramique Dentaire et Télé-radio de profil
Infiltrations Rachidiennes Scano-guidées - Cytoponction et Biopsie guidées

Docteur Latifa MAHFOUD

Docteur Salah Eddine DRHIMER

Docteur Driss EL HASSANI

Casablanca, le 11/08/2023

Pr. ERGUIBI Driss
Chirurgie Générale

Chère Confrère,

Je vous remercie de m'avoir adressé votre patient, **EL AZRAK ABDELKRIM**

T D M ABDOMINO-PELVienne

Technique :

Acquisition hélicoïdale avant et après injection de produit de contraste. Reconstructions MPR.

Résultat :

Le foie est de volume normal, siège de multiples lésions hypodenses, mesurant entre 12 mm et 20 mm, mieux visible après injection de produit de contraste.

Voies biliaires non dilatées.

Le pancréas, la rate ont un aspect TDM normal.

Les deux reins sont de taille normale.

Cavités pyélo-calicielles non dilatées.

Kyste rénal gauche mesurant 17 mm x 22 mm.

Aspect épaisse de la graisse mésentérique et de la paroi.

Hernie de la ligne blanche.

Petites adénopathies pelviennes mesurant entre 8 mm et 12 mm.

La vessie ne présente pas d'anomalie pariétale ou endoluminale.
Prostate homogène, de contours réguliers.

Absence de collection ou de formation anormale visible.

Absence de lyse osseuse.

Conclusion :

Multiples nodules hépatiques secondaires, associées à un aspect épaisse de la graisse mésentérique et de la paroi.

Hernie de la ligne blanche.

Veuillez trouver ci-joint le CD de l'examen

Con fraternellement
Dr H. EL HASSANI



DR. BENCHEKROUN MHAMMED LOUTFI

Ancien Docteur Biologiste au CHU Ibn Rochd -Casablanca

Hématologie - Bactériologie - Virologie - Biochimie

Parasitologie - Mycologie - Hormonologie - Biologie de la Reproduction

Prélèvement du: 10/08/2023 15:10

Mr EL AZRAK Abdelkarim

Edition du : 10/08/2023

Dossier N° : 100823-037



Date de Naissance : 01/01/1950

Page : 1/1

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES

Tech .Mindray BC-5380

HEMATIES

		Valeurs Usuelles	Antériorité
	: 4,43 M/mm ³	(4,2 - 5,7)	4,47 (12/07/23)
Hémoglobine	: 10,6 g/dL	(13 - 18)	10,8 (12/07/23)
Hématocrite	: 36,8 %	(40 - 52)	37,1 (12/07/23)
VGM	: 83 fL	(80 - 95)	83 (12/07/23)
TCMH	: 24 pg	(27 - 33)	24 (12/07/23)
CCMH	: 29 g/dL	(30 - 36)	29 (12/07/23)

LEUCOCYTES

FORMULE LEUCOCYTAIRE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Polynucléaires Neutrophiles	: 88 % Soit 21058/mm ³	(2000 - 7500)	14852 (12/07/23)
Lymphocytes	: 11 % Soit 2632/mm ³	(1500 - 4000)	2632 (12/07/23)
Monocytes	: 1 % Soit 239/mm ³	(40 - 1200)	1128 (12/07/23)
Polynucléaires Eosinophiles	: 0 % Soit 0/mm ³	(Inférieur à 400)	188 (12/07/23)
Polynucléaires Basophiles	: 0 % Soit 0/mm ³	(Inférieur à 150)	0,00 (12/07/23)

PLAQUETTES

		Valeurs Usuelles	Antériorité
	: 350 000 /mm ³	(150000 - 450000)	370 000 (12/07/23)

Etude du frottis sur lame : NFS controlé sur lame.

BIOCHIMIE

Urée
(technique enzymatique à l'uréase UV)

		Valeurs Usuelles	Antériorité
	: 0,31 g/L 5,17 mmol/L	(0,15 - 0,5) (2,5 - 8,34)	0,63 (16/06/23)

CREATININE
(tech.enzymatique colorimétrique)

		Valeurs Usuelles	Antériorité
	: 9,42 mg/l 85,63 µmol/l	(6 - 13) (54,54 - 118,17)	11,50 (16/06/23)

LABORATOIRE 2 MARS
les
Bio...
102, n...
T 7522 844

Horaires d'ouverture : Toute la semaine 7j/7 de 7h30 à 19h30 - (Prélèvement à domicile)

102, Av 2 Mars Quartier des Hôpitaux (en face de KFC) Casablanca - Tél: +212 522 865 054 / +212 522 864 844

Urgences et RDV : +212 771 090 961 / +212 663 333 570 - Email : laboanalyses2mars@gmail.com - SiteWeb : www.laboratoire2mars.ma

IF : 26070433 - CNSS : 1088383 - TP : 36339707- INPE : 093062271 - ICE : 002117477000018